

Les mesures mises en place dans le cadre de [la loi ORE du 8 mars 2018](#) relative à l'orientation et à la réussite des étudiants **renforcent l'accompagnement des lycéens dans leur choix d'orientation**. Des outils et ressources permettent la mise en œuvre de cet objectif partagé.

➤ Le Programme Pluriannuel d'Orientation (PPO)

La réforme du lycée, la transformation de la voie professionnelle et l'arrêté du 10 avril 2019 relatif à l'organisation des enseignements dans les classes de collège permettent **cet accompagnement renforcé** à l'orientation, éducatif et progressif, **à travers un volume horaire dédié prévu dans l'emploi du temps des élèves**. La formalisation de ce renforcement de l'orientation passe par l'écriture du **Programme Pluriannuel d'Orientation (PPO)** pour chaque lycée général, technologique et professionnel public.

- [Circulaire Politique d'orientation en Région académique – Écriture et mise en œuvre du PPO \(LGT\)](#)
- [Circulaire Politique d'orientation en Région académique – Écriture et mise en œuvre du PPO \(LP\)](#)

Le rôle essentiel du Professeur Principal

[La circulaire n° 2018-108 du 10 octobre 2018](#) précise les **missions du professeur principal (PP)** au collège et au lycée, notamment sur le volet orientation :

- Il coordonne, pour chacun de ses élèves, l'information et la préparation progressive du choix d'orientation avec le psychologue de l'Éducation nationale (Psy EN).
- L'accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers
- Il contribue à la mise en œuvre des procédures d'orientation, d'affectation et d'admission.

En classe de terminale des voies générale, technologique et professionnelle, conformément [au décret n° 2018-120 du 20 février 2018](#), **le rôle du conseil de classe** pour l'orientation des élèves vers l'enseignement supérieur **est renforcé**. **La nomination de deux professeurs principaux** permet, par leur intervention conjointe, de mieux préparer le conseil de classe, en plus des missions générales.

À ce titre, ils coordonnent la préparation du conseil de classe. En lien avec le Psy EN, ils accompagnent l'élève dans ses demandes concernant les attendus des formations de l'enseignement supérieur et dans l'expression de ses vœux. **Lors du conseil de classe du premier trimestre ou semestre, ils rédigent, après concertation, l'avis formulé sur les fiches d'orientation et ils portent l'appréciation sur les éléments caractérisant le profil de l'élève sur les fiches Avenir.**

Élément important du dialogue : [La Fiche de dialogue 2021-2022](#)

Important

En classe de terminale, l'élève bénéficie d'un **entretien personnalisé d'orientation obligatoire** avec un de ses deux professeurs principaux. Cet entretien a pour objectif d'aider l'élève à formuler ses intentions d'orientation qui seront renseignées sur la fiche Dialogue au 1^{er} trimestre. Le conseil de classe émet un avis et des recommandations sur ces projets.

L'ONISEP met à disposition des professeurs principaux des fiches pratiques « fiche professeur » et « fiche élève » utiles à la préparation et à la réalisation de cet entretien. Le Psy EN de l'établissement accompagne les professeurs principaux dans cette démarche d'orientation progressive.

- [Fiche professeur : l'entretien personnalisé d'orientation](#)
- [Fiche professeur : L'élève de terminale n'a pas de projet concret](#)
- [Fiche professeur : Projet de formation motivé](#)
- [Fiche professeur : Aider l'élève à rédiger la rubrique activités et centres d'intérêt](#)
- [Fiche élève : Préparer son entretien personnalisé d'orientation](#)
- [Fiche élève : Questionnaire – Je fais le point](#)
- [Fiche élève : Projet de formation motivé](#)
- [Fiche élève : Rédiger sa rubrique Activités et centres d'intérêt](#)

Un accompagnement spécifique des élèves de terminale professionnelle : l'expérimentation Bac Pro/BTS se poursuit cette année et fera l'objet d'une partie dédiée d'un prochain DraioSup. [La fiche de dialogue](#) pourra servir de support à la phase d'intention d'orientation des bacheliers professionnels.

Les temps forts organisés sur les territoires ou au niveau régional



- ✓ Sous l'impulsion des coordonnateurs de bassin, dans le cadre d'une stratégie de territoire, **les deux semaines de l'orientation au lycée** sont des temps forts de l'accompagnement et seront organisées dans les établissements, **en amont des conseils de classe du premier trimestre et durant les mois de janvier et février 2022**.
- ✓ **Le printemps de l'orientation** a pour ambition de devenir une étape incontournable pour les élèves de seconde et de première. Il se déroulera durant trois jours pendant les épreuves de spécialité (**14, 15 et 16 mars 2022**). Cet événement permet aux lycéens d'approfondir, en autonomie, leurs connaissances sur les métiers et les formations et les aide à construire leur projet d'orientation vers l'enseignement supérieur.
- ✓ La participation aux **journées portes ouvertes** et les périodes d'immersion seront encouragées afin de permettre aux élèves de découvrir une formation et un établissement, développant ainsi la mobilité.

Les Journées Portes Ouvertes (JPO)

Dans les universités, les établissements d'enseignement supérieur, les CFA, et les lycées, sont organisées des JPO permettant la présentation des formations et la rencontre avec les enseignants et les étudiants. Ces dates sont, à ce jour, maintenues mais une organisation en distanciel pourrait être mise en place en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.



Académie d'Amiens :

Samedi 29 janvier 2022 : Université UPJV

Académie de Lille :

Samedi 22 janvier 2022 : CPGE, STS

Samedi 29 janvier 2022 : Universités, IUT, grandes écoles et écoles spécialisées de la Métropole Lilloise (UDL) et les universités hors Métropole Lilloise (Artois, ULCO, UPHF)

Les semaines de l'orientation

Les semaines de l'orientation au lycée sont des temps forts de cet accompagnement et sont organisées, en tenant compte de la situation sanitaire, en amont des conseils de classe du premier trimestre et **durant les mois de janvier et février 2022**. Elles s'inscrivent dans la dynamique d'élaboration progressive du projet d'orientation tout au long de la scolarité et doivent contribuer à accompagner la réflexion des élèves sur leurs perspectives de poursuite d'études ou d'insertion professionnelle. L'organisation de ces deux semaines est coordonnée au niveau des bassins par le coordonnateur de bassin et le directeur du Centre d'Information et d'Orientation (CIO).

Propositions de contenu pour la première semaine de l'orientation :

- **En direction des professeurs principaux** : un temps d'explicitation assuré par un membre de l'équipe de direction en lien avec le Psy EN. Il porte sur des nouveautés de la procédure Parcoursup, les implications de la mise en œuvre de la réforme du baccalauréat général et de la voie professionnelle et sur les liens entre les enseignements de spécialité et les formations.
- **En direction des parents** : une information pour présenter la plateforme Parcoursup (un diaporama de présentation est en ligne sur le site [Eduscol](#) **et la fiche de dialogue**).
- Des temps d'explicitation sur la procédure Parcoursup, les implications de la mise en œuvre de la réforme du baccalauréat général et les liens entre les enseignements de spécialité et les formations.
- Un temps dédié aux questions liées à l'articulation du BAC / Parcoursup et à l'utilisation des ressources et des diverses informations qui seront disponibles au moment de l'ouverture du site Parcoursup en décembre.
- Des actions pour mieux connaître les formations dans l'enseignement supérieur et les réformes actuelles (BUT et CPGE) en s'appuyant sur les partenaires de l'enseignement supérieur.
- Des séances d'information proposées par les établissements de l'enseignement supérieur, mise à disposition de supports numériques : webinaires, inscriptions en ligne à des réunions d'information à destination des parents, visioconférences à thèmes...
- Un temps de sensibilisation à la mobilité (aides financières, internat, transport, parcours à l'étranger...).
- Des entretiens individuels seront proposés aux élèves par les professeurs principaux ou les Psy EN, ils pourront partir d'éléments de la [fiche de dialogue](#).
- Des séquences en petits groupes, des ateliers thématiques au CDI en lien avec les professeurs documentalistes...

Les 54 heures dédiées à l'orientation, les heures d'Accompagnement Personnalisé, de vie de classe ou des créneaux spécifiques banalisés seront utilisés pour organiser ces temps forts. La **fiche action** diffusée par la DRAIO dans le cadre de l'organisation des semaines de l'orientation (jointe à ce DraioSup) précise les objectifs et le cadre de ces semaines. Elle communique également des ressources pédagogiques à destination des acteurs de l'orientation permettant la mise en place d'actions en direction des élèves et des familles.



- [Onisep : outils et ressources pour la mise en œuvre des semaines de l'orientation.](#)
- [Guide d'utilisation des ressources pédagogiques les équipes de direction et les équipes éducatives](#)
- [Kit de l'élève](#)

➤ Les ressources disponibles pour accompagner les élèves

Deux **vadémécum** précisent les axes pédagogiques de l'accompagnement à l'orientation selon les niveaux et proposent des pistes d'actions, des outils et des ressources afin de découvrir la diversité des formations et des métiers.

- [L'accompagnement à l'orientation au lycée général et technologique](#)
- [L'accompagnement à l'orientation en voie professionnelle](#)

✓ Services numériques



Retrouvez sur le site de [Parcoursup](#), des services numériques d'aide à l'orientation vers les études supérieures, aidant à mieux connaître les formations et le monde professionnel.

- [Des services destinés aux élèves et étudiants](#)
- [Des services destinés aux équipes éducatives](#)



FRANCE
UNIVERSITÉ
NUMÉRIQUE

[France université numérique \(FUN\)](#) en partenariat avec l'Onisep propose des ressources à destination des équipes éducatives des lycées. Les différentes équipes de 16 MOOC d'orientation ont pu revenir sur les spécificités propres aux différents parcours d'orientation lors d'un webinaire en direct.

[Découvrez les 27 vidéos en rediffusion](#) ainsi que le [Petit guide de survie](#) à l'usage des adultes pour aider les lycéens à s'orienter. **Le prochain événement « Directs » destiné aux lycéennes et lycéens se déroulera le 26 janvier 2022.**



La plateforme régionale [Proch'Orientation](#) permet de faire appel à des ambassadeurs métiers en facilitant la mise en relation des professionnels avec les établissements scolaires.

✓ Les sites de référence des lycéens de terminale

- [Parcoursup.fr](#) avec le moteur de recherche des formations qui ouvrira dès le 21 décembre 2021.
- [Terminales2021-2022](#) permet aux jeunes d'avoir des conseils pour préparer leur projet d'orientation et met à disposition des fiches, des vidéos et des témoignages sur les métiers, les filières, les formations supérieures et les débouchés.
- [Mon orientation en ligne](#) où l'Onisep et ses conseillers répondent aux questions sur l'orientation, les filières de formation et les métiers. Contact possible par téléphone, Tchat ou mail.

✓ Ressources et outils d'information sur la mise en œuvre de la réforme du lycée général et technologique

[Diaporama « Lycée d'enseignement général et technologique. Présentation aux personnels de l'Éducation nationale »](#)

[Diaporama « Lycée d'enseignement général et technologique. Présentation aux élèves en terminale et à leur famille »](#)

[Dépliant « Bien préparer mon baccalauréat et mon entrée dans le supérieur »](#)

✓ Ressources Accompagnement des candidats en situation de handicap



- La plateforme « [Mon Parcours Handicap](#) » propose une nouvelle rubrique « [Études supérieures](#) » avec des contenus pour les accompagner dans leur cursus d'enseignement supérieur et répondre aux nombreuses questions que peuvent se poser les lycéens et étudiants. Témoignages : visionnez [toutes les capsules vidéo](#) de la rubrique Handicap et études supérieures.
- [Les outils de professionnalisation de l'accompagnement étudiants porteurs d'un handicap](#) du MESRI.
- Publication « [Pour une université inclusive](#) » du ministère qui présente les informations générales, les dispositifs d'accompagnement et les liens utiles.
- [Carte de l'accessibilité des établissements](#) : pour chaque établissement de l'enseignement supérieur, **les contacts des référents handicap** et les dispositifs mis en place (aides humaine et technique, adaptation et aménagement).
- Le dossier « [Études supérieures et handicap](#) » site de l'Onisep.

➤ Articulation Baccalauréat / Parcoursup

En classe de terminale, les lycéens affinent leur projet d'orientation, ils formulent des vœux de poursuite d'études, complètent leur dossier sur la plateforme Parcoursup, écrivent leur projet motivé et se préparent à l'entrée dans l'enseignement supérieur. Ils approfondissent également leur connaissance des enseignements et des méthodes d'enseignement du supérieur. **L'accompagnement des élèves et des familles doit être particulièrement renforcé.**

➔ Bac et Parcoursup 2022

[Le calendrier de l'année de terminale 2021-2022](#) articulé avec la procédure Parcoursup, est également disponible. La convergence des calendriers des épreuves du nouveau baccalauréat général et technologique et de la procédure Parcoursup permettra de faire valoir les notes obtenues pour l'accès dans l'enseignement supérieur.

Les commissions d'examen des vœux des formations disposeront des notes suivantes pour l'examen des dossiers des candidats :

- Année de Première : Bulletins scolaires, notes des épreuves anticipées de français pour les lycéens généraux et technologiques
- Année de Terminale : Bulletins scolaires des 1^{er} et 2^{ème} trimestres (ou 1^{er} semestre), notes des épreuves finales des deux enseignements de spécialité suivis en classe de terminale pour les lycéens généraux et technologiques.

Les modalités d'évaluation des candidats au baccalauréat sont précisées par [une note de service du 28 juillet 2021](#) complétée par celle du [9 novembre 2021](#).

En complément de ces notes, d'autres éléments sont transmis à chaque formation demandée :

- Le projet de formation motivé
- Les pièces complémentaires demandées par certaines formations
- La rubrique « Activités et centres d'intérêt », si elle a été renseignée (rubrique facultative)
- La fiche Avenir renseignée par le lycée

Les lycéens qui participent au **dispositif « Cordées de la réussite »** ont la possibilité de le faire valoir dans leur dossier. Cette information pourra être prise en compte par les formations lors de l'examen des dossiers au printemps 2022.

➔ Enseignements de spécialité

La rubrique « **Bac 22 – Informations aux lycéens** » sera accessible dans les fiches formation dès le 21 décembre 2021, elle apportera des **conseils aux lycéens sur les choix de spécialités et d'options en 1^{ère} et terminale**, qui peuvent être recommandés par des formations de l'enseignement supérieur afin de favoriser leur réussite. Cette saisie sera faite au niveau national après concertation avec les différentes associations et conférences de l'enseignement supérieur dans l'esprit de la réforme du lycée et de la [charte de janvier 2019](#) de manière à garantir une homogénéité des messages selon les grandes familles de formation. Des mises à jour sont apportées notamment pour tenir compte de la création cette année du nouvel enseignement de spécialité « [éducation physique, pratique et cultures sportives](#) ».



Il est important de rassurer vos élèves en leur rappelant **que, quels que soient les parcours et les enseignements de spécialité suivis, il sera possible de formuler des vœux pour toutes les formations en cohérence avec le projet professionnel.**

Il ne serait pas souhaitable que des lycéens fassent **des choix d'EDS par stratégie sans tenir compte de leurs capacités à y réussir.** Les lycéens ne doivent pas abandonner un EDS dans lequel ils ont de bons résultats pour en prendre un autre (dans lequel ils ont de moins bons résultats) au motif que ce dernier leur permettrait plus aisément d'être retenu dans une formation. La question du niveau scolaire demeure essentielle pour de nombreuses formations de l'enseignement supérieur, ce qui est somme toute logique. **Au-delà des EDS, les résultats du tronc commun sont très utilisés par les formations pour l'examen des vœux et restent essentiels.**

Un diaporama « **Au lycée, le choix des enseignements de spécialité – Construire ses choix et son parcours progressivement en fonction de ses intérêts, de sa motivation et de son projet de poursuite d'études** » est disponible pour préparer une séquence à l'attention des élèves et de leur famille : [Diaporama Lille](#) / [Diaporama Amiens](#).

Pour découvrir les perspectives de formations et de métiers selon les combinaisons d'enseignements de spécialité

[Horizons21](#)

Consultez la brochure « [Réussir son baccalauréat et son entrée dans le supérieur](#) »

➤ Événements

Les salons des études supérieures

- [Studyrama](#) : le samedi 26 février 2022 à Lille
- [L'Étudiant](#) : du 7 au 8 janvier 2022 à Amiens et du 13 au 15 janvier 2022 à Lille

Salon Conférence des Grandes Écoles



La **Conférence des grandes écoles (CGE)** organise son 1^{er} salon virtuel le mercredi 19 janvier 2022 de 16h à 20h à destination des lycéens, élèves de classe prépa, étudiants et parents. Ce salon réunira 60 grandes écoles, toutes labellisées par la CGE et reconnues par l'État implantées dans toute la France. Le salon sera rythmé par un cycle de conférences visant à défaire les préjugés et informer pour mieux comprendre ce qu'est une Grande école : auto-censure, classe prépa, financement, accréditation etc.

Description du salon et [inscription en ligne](#)